

RECOURS A LA MEDIATRICE ACADEMIQUE

Elèves et étudiants, parents et personnels, collectivités territoriales peuvent solliciter l'intervention de la médiatrice académique pour tout différend avec l'administration, dès lors que les démarches entreprises préalablement n'ont pas abouti et avant un éventuel recours juridictionnel. La médiatrice examine immédiatement le problème posé et tente de trouver une solution. Elle enquête, elle écoute, elle constate, elle discute, elle explique. Elle ne prend pas les décisions mais elle émet un avis, elle propose des amendements aux textes. Elle gère les problèmes au mieux dans l'intérêt de chacun. Elle est la goutte d'huile dans les rouages de l'administration.

Indépendante, autonome dans ses investigations et dans sa réflexion, la médiatrice est le relais dans l'académie de la médiatrice de l'Education nationale, à qui elle peut transmettre les réclamations relevant d'une décision nationale. Elle est par ailleurs en relation étroite avec le Défenseur des droits installé à la préfecture du Doubs.

Madame la médiatrice académique Rectorat - 45 Avenue Carnot - 25030 BESANCON Cedex 03 81 65 49 74

Courriel: mediateur@ac-besancon.fr



Direction des services départementaux de l'éducation nationale

RECOURS A LA MEDIATRICE ACADEMIQUE

Elèves et étudiants, parents et personnels, collectivités territoriales peuvent solliciter l'intervention de la médiatrice académique pour tout différend avec l'administration, dès lors que les démarches entreprises préalablement n'ont pas abouti et avant un éventuel recours juridictionnel. La médiatrice examine immédiatement le problème posé et tente de trouver une solution. Elle enquête, elle écoute, elle constate, elle discute, elle explique. Elle ne prend pas les décisions mais elle émet un avis, elle propose des amendements aux textes. Elle gère les problèmes au mieux dans l'intérêt de chacun. Elle est la goutte d'huile dans les rouages de l'administration.

Indépendante, autonome dans ses investigations et dans sa réflexion, la médiatrice est le relais dans l'académie de la médiatrice de l'Education nationale, à qui elle peut transmettre les réclamations relevant d'une décision nationale. Elle est par ailleurs en relation étroite avec le Défenseur des droits installé à la préfecture du Doubs.

Madame la médiatrice académique Rectorat - 45 Avenue Carnot - 25030 BESANCON Cedex 03 81 65 49 74

Courriel: mediateur@ac-besancon.fr